

Le cœur du Sabot

La lettre aux adhérents du Conservatoire

Janvier 2012 - Juin 2012

N°10



SOMMAIRE

- Page 2 : **Actualités**
- Page 3 : **Pôle gestion des sites**

- Page 10 : **Pôle territoires et réseaux**
- Page 16 : **En bref...**

ACTUALITÉS

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'Assemblée générale du 12 mai 2012 à Rully (71), voici la composition du nouveau Conseil d'administration du Conservatoire :

- **Président** : Daniel SIRUGUE
- **Vice-président** : Patrice NOTTEGHEM
- **Secrétaire** : Régis DESBROSSES
- **Secrétaire adjointe** : Chantal MOROT-GAUDRY
- **Trésorier** : Guy HERVÉ
- **Trésorier adjoint** : Bruno GUÉGAN

• **Administrateurs** :

- Alain DESBROSSE - Isabelle REBILLARD
- Arlette DEVELAY - Marie-Claude REVIRARD
- Michel DIOT - Françoise SPINLER

RENCONTRES DE TERRITOIRES DANS LE TONNERROIS

Les prochaines Rencontres de Territoires se tiendront sur le territoire du Tonnerrois (89). Elles auront lieu les 18 et 20 octobre prochain. Le programme sera prochainement disponible sur notre site internet.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique du Conservatoire a été mis en place le 19 avril 2012. Ses membres sont :

Bruno FAIVRE, Président, Etienne GAUJOUR, Vice-Président, Paul ALIBERT, Olivier BARDET, Jean BEGUINOT, Claude BOURGUIGNON, François CHAMBAUD, Pascale MORETTY, Francis RAOUL, Hugues SERVANT, Jérôme THOMAS et Nicolas VARANGUIN.

POUR NOUS CONTACTER

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Chemin du Moulin des Étangs - 21600 Fénay

www.cen-bourgogne.fr

Tél. 03 80 79 25 99

contact@cen-bourgogne.fr

Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc

11 bis, rue Ferdinand Gambon - 58150 Pouilly-sur-Loire

reservenaturelle-boisduparc@orange.fr

Tél. 03 86 39 31 32

Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle

Maison de la Réserve - Pont Seille - 71290 La Truchère

truchere@espaces-naturels.fr - Tél. 03 85 51 35 79

Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

11 bis, rue Ferdinand Gambon - 58150 Pouilly-sur-Loire

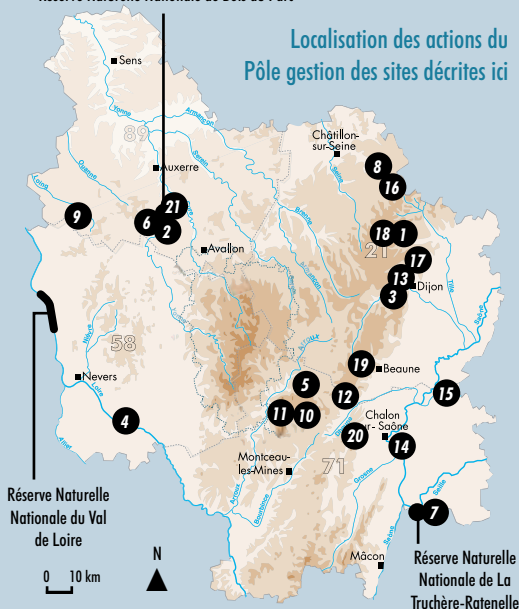
reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr

Tél. 03 86 39 05 10



Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc

Localisation des actions du Pôle gestion des sites décrites ici



2012 marque le début de cet important travail pour les chargés de missions du Conservatoire.

Dans un souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques proches sont regroupés en Entité Cohérente de Gestion (ECG) ou Multi-Sites et font l'objet d'un seul et même document de gestion. Pour cette année, c'est notamment le cas des marais tufeux du Châtillonnais, des pelouses calcicoles des vallées de l'Yonne et de la Cure, des pelouses de la vallée de l'Ouche ou encore des pelouses calcicoles de la vallée de la Tille.

Mais au fait, en quoi consiste un plan de gestion ? Petit rappel des étapes-clés :

- la fin de l'hiver et le début du printemps laissent le temps de préparer le travail : recherche bibliographique, synthèse du contexte administratif...
- le printemps et l'été sont consacrés aux inventaires faunistiques et floristiques ainsi qu'aux cartographies de végétation,
- à l'automne et en hiver, l'heure est à la rédaction d'un rapport (description des milieux, cartes) et à la définition des objectifs et mesures de gestion qui permettront d'assurer la préservation du site.

Le Pôle gestion des sites a déployé, au cours du premier semestre 2012, des actions techniques et scientifiques pour la préservation des milieux naturels : opérations de débroussaillage, travaux d'entretien, suivis scientifiques... Études, inventaires, sensibilisation du public... voici quelques-unes des actions retrouvées également sur les trois Réserves Naturelles Nationales gérées par le Conservatoire.

Zoom sur les sites étudiés cette année

- Les pelouses de la vallée de la Tille en Côte-d'Or (1)

PLANS DE GESTION

Des Plans de gestion Multi-Sites au Conservatoire

Pour répondre aux exigences relatives à la demande d'agrément du Conservatoire, chaque site géré par l'association doit être doté d'un plan de gestion.

Le Plan d'Actions Quinquennal (PAQ) de l'association, en cours d'élaboration, prévoit pour les cinq années à venir la mise à jour des documents de gestion parfois obsolètes ou leur réalisation pour les sites qui en sont encore dépourvus.

Cette Entité Cohérente de Gestion est composée du Mont de Marcilly-sur-Tille et des pelouses du Petit Clocher sur la commune voisine d'Is-sur-Tille. Ces deux sites sont occupés par des pelouses très sèches et moyennement sèches dans des états de conservation plutôt satisfaisants. Sur ces sites, plusieurs espèces protégées ou rares déjà connues ont été retrouvées : ce sont l'Inule des montagnes, la Carline acaule et les discrètes Alsines rouge et à feuilles étroites. Les données concernant les insectes se sont étoffées avec plus d'une vingtaine d'espèces recensées dont le Flambé,



Pôle gestion des sites

Le Machaon, l'Ascalaphe, plusieurs espèces d'hespéries et de melités mais aussi, plus surprenant sur ces milieux secs, quelques libellules, probablement liées à l'existence d'un étang près du Mont de Marcilly.

• Les pelouses des vallées de l'Yonne et de la Cure (2)

L'Entité Cohérente de Gestion « Les Pelouses des vallées de l'Yonne et de la Cure » regroupe 18 sites de Fontenay-près-Vézelay au sud jusqu'à Cravant au nord. L'essentiel de ces sites constitue les « cœurs de nature » du site Natura 2000 « Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles ».

Un document de gestion unique portant sur les 252 ha des 18 sites sera réalisé en 2012. Le Conservatoire va travailler notamment sur des solutions de pâturage pour répondre aux problématiques de fermeture et d'embroussaillage qui condamnent ces milieux secs relictuels à leur disparition.



Pelouse sèche des vallées de l'Yonne et de la Cure

• Les pelouses de la vallée de l'Ouche en Côte-d'Or (3)

Cette entité regroupe trois sites : Le Marais des Echalottes (La Bussière-sur-Ouche), le Balcon de la Verrerie (Velars-sur-Ouche) et le Parc de la Fontaine aux Fées (Talent) aux portes de Dijon (13).

Ils sont principalement constitués de pelouses sèches, d'éboulis et de falaises calcaires avec une singularité pour le site de la Bussière-sur-Ouche qui abrite un petit marais tufeux.



Le marais de la Bussière-sur-Ouche

Les trois sites abritent des espèces protégées et à forte valeur patrimoniale. L'Inule des montagnes est présente sur l'ensemble des sites. Le Parc de la Fontaine aux Fées a la particularité d'accueillir la Cotonnrière dressée, la Violette des rochers ou encore la Scutellaire des Alpes, observée récemment sur seulement quatre communes de Bourgogne. Le Balcon de la Verrerie abrite le Stipe penné ou encore l'Anthyllide des montagnes. Enfin, le marais de la Bussière-sur-Ouche abrite une belle population d'Épipactis des marais et de Linaigrette à larges feuilles. Il est, de plus, fréquenté par le Damier de la Succise.

Les Pelouses de la Fontaine aux Fées sont assez stables. Une des principales interventions consistera à entretenir les équipements de découverte sur ce site très visité. Pour le Balcon de la Verrerie, la comparaison des photos aériennes prises entre 1940 et 2012 montre une très grande stabilité des habitats ce qui nous indique qu'une intervention n'est pas nécessaire dans l'immédiat. Sur le marais de la Bussière-sur-Ouche, des semis de Peuplier tremble et de Pin sylvestre commencent à coloniser la pelouse. Ceci implique une intervention un peu plus conséquente de broyage et de bûcheronnage qui, dans l'idéal, pourrait être suivie de la mise en place d'un pâturage ovin ou bovin.



SUIVI DES SITES

Maison rouge (4), « La Savane » au bord de la Loire

En 2012, des investigations de terrain mènent le Conservatoire sur une ancienne zone d'étrépage sur le site de Maison rouge. Cette propriété communale de 53 ha est un formidable complexe de pelouses ligériennes d'un seul tenant. Le paysage est magnifique et les espèces patrimoniales sont au rendez-vous : Astérocarpe blanchâtre, Mibora naine, Vesce printanière, Corynéphore blanchâtre...

La gestion actuelle, effectuée dans le cadre d'une Mesure Agri-Environnementale territorialisée (MAEt) avec le GaeC des Vaches rouges, est favorable à l'expression de cette mosaïque de pelouses ligériennes (pâturage extensif, gestion des ligneux, absence d'intrants). Cependant, l'action d'étrépage menée en 2003 n'a pas répondu exactement à l'objectif escompté. Le but était de recréer des conditions favorables aux pelouses pionnières à Corynéphore blanchâtre. Presque dix ans après, les cicatrices de l'étrépage ne sont quasiment plus visibles. Les bryophytes (mousses et sphaignes) se sont développées en masse sur le sable nu et apparaissent une pelouse du Thero-airion et/ou une jeune pelouse à Fétuque à longues feuilles. Par contre, le Corynéphore blanchâtre et les Cladonies qui caractérisent les pelouses pionnières sont quasiment absents.

La gestion sur cette ancienne zone d'expérimentation n'intégrera pas de nouvelles actions d'étrépage mais s'attachera à pérenniser la gestion globale avec les partenaires agricoles en place dont les résultats sur le site sont exemplaires.



Pelouse de bords de Loire à Maison-rouge (58)

Certification FSC de la Forêt de Montmain (5)

Le 5 avril dernier a eu lieu au Musée de Bibracte la conférence de presse pour la certification FSC (Forest Stewardship Council) obtenue officiellement le 21 octobre 2011. Cette première en Bourgogne permet de labelliser 1 443 ha de forêt à grande valeur écologique et patrimoniale. Le Président du Conservatoire a précisé les motivations pour accéder à cette certification :

- la prise en compte de la biodiversité et de l'aspect social dans la production de bois,
- l'aspect collectif de la démarche, le Groupement pour une Gestion Responsable de Forêts Bourguignonnes (GGRFB) ayant permis une action collective et mutualiste,
- la demande du grand public d'avoir des forêts proches d'un fonctionnement naturel. Ceci a conforté le Conservatoire dans son choix de laisser les 68 ha de la Forêt de Montmain qu'il gère dans une dynamique de vieillissement naturel.

TRAVAUX DE GESTION ET D'ENTRETIEN

Le premier semestre de la Cellule technique est le reflet dans un miroir du second ! L'activité démarre très fort pour ensuite ralentir avec l'arrivée du printemps. Puis elle reprendra doucement durant l'été pour de nouveau mettre les bouchées doubles durant l'automne et l'hiver !

Les travaux suivent les saisons : les bruits de moteur des machines laissent place à l'écoute du réveil de la nature. Durant ces phases plus calmes, l'équipe procède à la création de nouveaux aménagements (clôtures, panneaux, entretien des sentiers...).

Un hiver bien chargé :

Départ dans l'Yonne avec la restauration de la pelouse de la Roche aux Poulets à Merry-sur-Yonne (6). La quasi-totalité des pins ainsi qu'une partie de la fruticée qui jonchaient



Pôle gestion des sites

cette pelouse ont été supprimées, ce qui a permis de reconnecter les pelouses entre elles. Les rémanents issus de travaux précédents sur les Rochers du Saussois (6) ont aussi été retirés. Deux belles pelouses sur la commune ont ainsi retrouvé un bon « coup de jeune ».

C'est la Réserve Naturelle Nationale de la Truchère-Ratenelle en Saône-et-Loire (7) qui a ensuite vu arriver l'équipe pour s'occuper du Chêne rouge qui tend à envahir la dune. Tous abattus, ces arbres seront exportés durant l'automne, quand la saison sera plus propice à une approche avec le tracteur. Certains seront toutefois laissés sur place pour favoriser la faune xylophage.

Après quelques temps sur les sables et les pelouses, il fallait un peu d'eau ! C'est pourquoi l'équipe est partie travailler sur le Marais tufeux de la Forge à Essarois en Côte-d'Or (8). Des mesures visant à améliorer le retour de l'eau sur ce marais ont été conduites (réouverture des drains ceinturant l'amont du marais). Des mesures complémentaires de débroussaillage de ligneux ont aussi pu être réalisées. Les pieds mouillés, l'équipe a poursuivi dans l'Yonne pour ouvrir des layons au sein de la queue d'étang de Moutiers-en-Puisaye (9) afin de préparer le passage du géomètre pour un diagnostic topographique du site.

Ce petit intermède poyaudin a donné aux techniciens l'envie de rester sur des terres acides, mais plus sèches. Ils se sont donc rendus sur la Lande de la Chaume au Creusot (10) pour effectuer un débroussaillage mécanique de fruticée.



La lande de la Chaume au Creusot (58)

Quelques kilomètres plus loin, sur les Rochers du Carnaval (11), les rémanents d'un chantier d'entretien réalisé par l'association locale de vol à voile ont été retirés.

Quasiment deux mois après, l'équipe a appris que 4 ha de lande y avait disparu sous les flammes. Des suivis seront mis en place pour voir l'évolution du site.

Après ces lourds travaux de restauration, un peu d'entretien a fait le plus grand bien à l'équipe !

Les rémanents, coupés l'année dernière sur les pelouses des Trois Croix (12) ainsi que sur le Marais du Fourneau à Essarois (8) ont été exportés.

Les pelouses pentues du Parc de la Fontaine aux Fées à Talant (13) ont été entretenues manuellement.



Pelouse sèche du Parc de la Fontaine aux Fées (21)

Avec l'approche de la belle saison, un passage sur chacun des sentiers de découverte gérés par le Conservatoire est nécessaire. Au programme : les premières tontes à Ouroux-sur-Saône (14) et Longepierre (15), la coupe d'arbres menaçant de tomber ou déjà tombés sous le poids de la neige au Cônois (16), le nettoyage des panneaux... Chaque sentier est parcouru et sécurisé en début de saison touristique.

En plus des travaux d'entretien de l'existant, il y a la création de nouveaux aménagements :

- à vocation pédagogique (Voir partie «Équipements sur les sites»)
- à caractère écologique, comme la pose d'une clôture

sur les pelouses d'Épagny et Savigny-le-Sec en Côte-d'Or (17) pour un retour au pâturage (voir article p.7 du Sabot de Vénus n°36).

Pour valoriser ces actions techniques, quelques animations ont déjà eu lieu :

- une « animation-chantier » avec le CFPPA de Quétigny sur le mont de Marcilly-sur-Tille (18) à destination d'adultes en formation qui ont pu découvrir la gestion d'un site et y participer en réalisant un débroussaillage ponctuel,
- une seconde pour l'entretien des pelouses du Parc de la Fontaine aux Fées (13) avec Unis-cité qui encadre des jeunes en service civique.
- et pour la cinquième année consécutive, les murets en pierres sèches ont encore gagné quelques mètres sur les pelouses de Nantoux en Côte-d'Or (19) à l'occasion d'un chantier-nature.

ÉQUIPEMENTS SUR LES SITES

Ce printemps, l'équipe technique s'est occupée de la mise en place de nouveaux équipements pédagogiques : remplacement de la table de lecture du paysage sur le Mont Avril (20), pose de trois nouveaux panneaux d'accueil aux entrées du site de la Fontaine aux Fées à Talant (13) et pose de nouveaux panneaux d'interdiction de prélèvements sur la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc (21).

Elle est intervenue également sur le sentier des prairies alluviales d'Ouroux-sur-Saône (14) pour y remplacer le panneau d'accueil. Ce site permet toujours de découvrir au printemps les prairies inondables fleuries, la Fritillaire pintade et d'écouter les chants du Courlis. Suite aux travaux, de nouvelles mares, bordées de saules tressés, viennent agrémenter votre cheminement parmi le bocage du Val de Saône. Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir ce milieu, le fléchage routier sera revu d'ici la fin de l'année. À bientôt dans les prairies inondables.

RÉSEAU DES BÉNÉVOLES

Des bénévoles actifs

Huit sorties grand public sont réalisées cette année sur des sites du Conservatoire ou autres grâce aux bénévoles. Des pelouses du bord de Loire aux populations de Sabot de Vénus du Châtillonnais, la diversité bourguignonne est ainsi mise à l'honneur dans le calendrier des visites.



C. Fournel - CENB

Formation des bénévoles sur le terrain

Le Calendrier 2012 des bénévoles

Dans la continuité des « journées des bénévoles » proposées ces dernières années, plusieurs rendez-vous sont prévus en 2012 pour leur faire découvrir les sites et les actions du Conservatoire. Cette année, l'accent est mis sur la rencontre sur le terrain avec les scientifiques ou l'équipe technique. L'entretien des pelouses calcaires, les étapes de réalisation d'un plan de gestion, les suivis scientifiques, la gestion d'espèces envahissantes sont autant de thématiques qui sont abordées.

Afin de participer concrètement aux actions du Conservatoire, une journée sera consacrée au recensement des papillons sur l'Entité Cohérente de Gestion de la vallée de l'Yonne et de la Cure (2) : plusieurs groupes de bénévoles parcourront les parcelles gérées par le Conservatoire à la recherche d'espèces patrimoniales.



Pôle gestion des sites

RÉSERVES NATURELLES NATIONALES

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL DE LOIRE (58)

Un état des lieux des populations de Castor d'Europe sur la réserve naturelle

Barbara SERRURIER, étudiante en BTS GPN, a remis en ce début 2012 son rapport d'étude sur le Castor d'Europe. Lors des campagnes de terrain au printemps et automne 2011, ont été relevés et cartographiés les indices de présence de l'animal (chantiers d'abattage, réfectoire, terrier-hutte, dépôts de castoréum...) ainsi que les observations directes d'individus.



B. Serrurier

Castor d'Europe

Des personnes ressources bénévoles qui s'intéressent à l'espèce ont transmis volontiers leurs observations.

L'analyse de la cartographie de toutes ces informations a permis d'identifier une trentaine d'individus, répartis en sept familles, se partageant la vingtaine de kilomètres de Loire au sein de la réserve naturelle.

Cette étude apporte désormais au Conservatoire des éléments fins pour prendre en compte la présence du castor lors de la définition et la réalisation de travaux d'entretien du lit et des berges de Loire par la DDT, les collectivités ou des propriétaires privés.

Restaurer et entretenir les pelouses ligériennes

Les grands ensembles de pelouses et prairies du Domaine Public Fluvial à Mesves-sur-Loire et à Pouilly-sur-Loire ont fait l'objet à l'automne 2011 de travaux de débroussaillage et broyage par le biais d'un contrat Natura 2000. Près de 13 ha de pelouses ont été ainsi rajeunis et seront entretenus régulièrement jusqu'en 2014 par une entreprise spécialisée en gestion des milieux naturels.

Les suivis écologiques après travaux ont tout juste débuté et d'ores et déjà, les premières observations laissent présager une vive expression de la flore originale et rare des pelouses rases à Corynéphore, Fétuque à longues feuilles, pour le plus grand bonheur de l'Alouette lulu, la Pie-grièche écorcheur ou l'Oedipode souffrée.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA TRUCHÈRE-RATENELLE (71)

Sus aux envahisseurs !

Avec les suivis de la végétation et la définition du Plan de gestion 2010-2014 de la réserve naturelle, les espèces exotiques ont été mises en exergue et sont aujourd'hui dans la ligne de mire. Certaines espèces étaient déjà concernées par des suivis et des travaux d'élimination depuis plusieurs années comme le Robinier pseudo-acacia, l'Ambroisie ou encore la Renouée du Japon.



L'Ambroisie est une plante au pollen très allergisant.



En 2011, le Conservatoire a établi un état des lieux ciblé sur la flore exogène. En plus de l'inventaire et la localisation sur carte des espèces, cette étude relate leur pouvoir invasif potentiel sur le site. Les espèces invasives connues dans les environs ont été relevées afin de connaître les risques de développement de nouvelles espèces et les méthodes de lutte appropriées.

26 espèces exogènes dont 11 espèces à caractère invasif ont été identifiées et localisées sur la réserve naturelle. Une stratégie d'actions pour limiter leur impact sur la diversité biologique est engagée.

Les actions de lutte ont d'ores et déjà été amplifiées. Des arrachages sont effectués régulièrement pour l'élimination des pieds de Raisin d'Amérique ou de Renouée du Japon. En 2011, la fauche des Solidages et l'arrachage de l'Ambroisie ont été conséquents sur les prairies et sur la digue de l'étang Fouget, et plus encore sur les bas-côtés des routes.

Depuis janvier 2012, la coupe de Chêne rouge, concurrent direct des chênes locaux, est conduite par campagnes annuelles.

Pour sensibiliser le public, un nouveau chantier-nature a été proposé le mercredi 25 avril dernier. Dix personnes ont aidé à l'enlèvement pour destruction du *Campylopus introflexus*, mousse invasive d'origine australe connue pour coloniser l'ensemble des surfaces de dune grise au détriment des mousses et lichens autochtones.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU BOIS DU PARC (89)

Minuscule, mais tellement important : le Maillotin de Bourgogne

Ce petit escargot, au nom latin de *Truncatellina arcyensis*, que l'on pourrait traduire par Troncatelline d'Arcy, est plus couramment appelé le Maillotin de Bourgogne. Ce gastéropode appartient à la famille des Vertigindés, ces escargots

millimétriques, dont certains sont protégés en France.

Découvert en France en 1940, le Maillotin de Bourgogne est l'une des six espèces représentant le genre *Truncatellina* dans le pays, toutes rencontrées sur les pelouses et prairies sèches calcaires.

Endémique, le Maillotin ne se rencontre qu'en Bourgogne, d'où son nom, sur les pelouses xérophiles sur une dizaine de km² autour de la confluence Yonne/Cure, précisément où se dessine le périmètre du site Natura 2000 « Pelouses des vallées de l'Yonne et de la Cure », incluant la réserve naturelle. Au-delà du simple gain pour la biodiversité, l'intérêt de cet escargot réside aussi et surtout dans la page de l'Histoire de la Terre qu'il nous livre, humblement, du haut de ses 2,3 millimètres, son endémisme étant hérité d'un ancien âge glaciaire.

On sait peu d'autres choses sur le Maillotin de Bourgogne. Son cycle de vie, son alimentation, sa répartition exacte restent à découvrir, mais il est connu qu'il affectionne les pelouses xérophiles, se tenant au pied des touffes herbacées exposées au soleil.

Sa rareté à l'échelle nationale, son endémisme et les menaces de régression qui pèsent sur son habitat naturel lui ont valu d'être nommé dans la liste des mollusques protégés en France, ainsi que dans la liste rouge mondiale de l'UICN des espèces menacées, au niveau « d'espèce en danger (EN) ». L'an dernier, le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris a engagé une étude portant sur deux escargots endémiques en France dont le Maillotin de Bourgogne. Des recherches de terrain ont permis de retrouver l'espèce au sein de la réserve naturelle. Aucune action n'avait été menée spécifiquement pour sa conservation, mais il a probablement bénéficié de l'attention portée aux habitats de pelouses calcaires. Le prochain plan de gestion ne manquera pas de considérer sa présence dans l'évaluation des enjeux écologiques du site et dans la définition des actions de gestion.

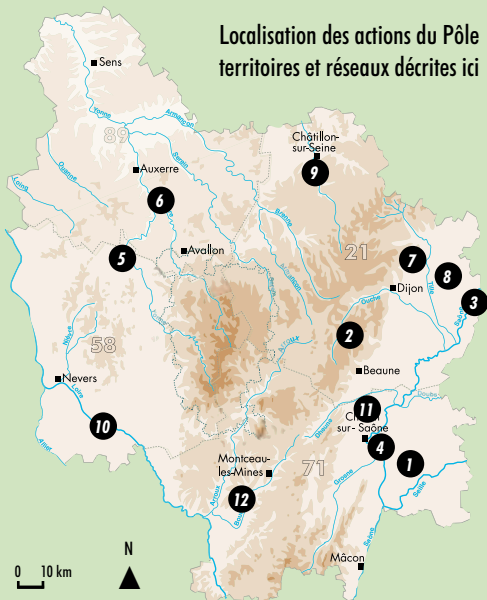


Les pelouses sèches sous gestion mécanique

Le plan de gestion de la réserve naturelle prévoyait un entretien régulier des pelouses d'intérêt patrimonial dans l'objectif de les maintenir ouvertes vis-à-vis d'une dynamique naturelle d'embroussaillage, mais aussi de les dégager de leur litière pailleuse qui s'accumule rapidement. L'équipe technique du Conservatoire s'est donc employée à la tâche en octobre dernier, l'automne étant la période préconisée pour les travaux de gestion écologique de la plupart des milieux naturels. Armés de débroussailleuses et râteaux, les techniciens ont dégagé les pelouses et exporté les rémanents hors du milieu. Des connexions entre pelouses ont été réajustées, pour favoriser la migration des espèces les plus exigeantes, et les quelques clairières relictuelles intra-forestières du site ont aussi été traitées. Les espèces patrimoniales ne devraient que mieux se porter. Ceci sera vérifié lors des prochains suivis scientifiques.



Débroussaillage manuel des pelouses de la réserve naturelle



Réseaux Mares de Bourgogne, inventaires des zones humides, Natura 2000... le Pôle territoires et réseaux poursuit le développement de ses actions en faveur de la biodiversité régionale.



RÉSEAUX MARES DE BOURGOGNE

Pour la préservation des mares communales en Bresse bourguignonne (1)

Le territoire de la Bresse bourguignonne fait actuellement l'objet d'un travail sur les mares communales, réalisé suite aux retours de l'enquête lancée l'année dernière. Fin avril, 22 mares réparties sur 12 communes ont été étudiées. Les diagnostics se sont déroulés en deux temps : un relevé des caractéristiques de la mare la journée, puis en soirée, un diagnostic batracologique. C'est ainsi que quatre stations de Triton crêté, espèce à forte valeur patrimoniale, ont été



recensées. Après cette phase de terrain, le Conservatoire a rédigé les cahiers de préconisations détaillant les travaux de restauration à prévoir sur chaque mare et assiste les communes intéressées par l'appel à projet dans le montage du dossier financier. Ce travail s'effectue en partenariat avec le Pays de la Bresse bourguignonne.



E. Laurent - CENB

Mare bressanne

Bilan 2012 de l'Opération Fréquence Grenouille

Comme chaque année, le Conservatoire a coordonné l'opération Fréquence Grenouille sur la Bourgogne. Cette action d'envergure nationale, à l'initiative du Réseau des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France, vise à faire connaître les zones humides et les amphibiens au grand public et à faire prendre conscience de la nécessité d'agir pour les préserver.

Au total, 17 animations réparties sur les quatre départements de la Bourgogne ont été proposées par le Conservatoire et ses partenaires dont cinq par l'équipe du Conservatoire : Détain-et-Bruant (2) et Vielverge (3) en Côte-d'Or, Varennes-le-Grand (4) en Saône-et-Loire, Cuncy-lès-Varzy (5) dans la Nièvre et Cravant (6) dans l'Yonne. Après un portrait des amphibiens rapidement esquissé à travers un diaporama, la prospection de mares a permis de les observer. Ces cinq sorties ont attiré à elles seules environ 110 personnes, toutes satisfaites de ces soirées de découverte.

PLAN D'ACTION ZONES HUMIDES

Zones humides du bassin versant de la Tille (7)

Depuis l'an dernier, le Conservatoire réalise un important travail d'inventaire des zones humides sur le bassin versant de la Tille en Côte-d'Or afin de compléter les travaux déjà existants. À plus court terme, il s'agit d'aider les acteurs locaux à prendre en compte ces milieux dans l'aménagement du territoire. En 2011, 129 zones potentiellement humides ont été prospectées, exclusivement à l'amont du bassin versant, dont 63 correspondent aux critères botaniques de définition des zones humides, représentant environ 65 hectares. Des (re)découvertes floristiques et faunistiques (Narcisse des poètes et Choin ferrugineux pour la flore ou Cordulegastre bidenté pour la faune) encourageantes pour l'avenir ont été réalisées justifiant encore une fois la nécessité de préserver ces milieux.

Les prospections se poursuivent cette année sur la tête du bassin versant, notamment au niveau des sources de l'Ignon et de la Venelle, puis plus en aval, jusqu'à la confluence de la Tille avec la Saône. Sur la base des données naturalistes existantes, de belles découvertes sont encore à prévoir, même si la pression des activités humaines se fait de plus en plus importante dans le sud du bassin versant.

Cet automne, trois réunions seront organisées pour présenter les résultats de ce travail au syndicat de rivière et profiter des connaissances des acteurs locaux pour parfaire l'inventaire.



A. Andouin - CENB

Prairie humide du bassin versant de la Tille



Zones humides du bassin versant Bèze-Albane (8) en Côte-d'Or

En 2012, le Conservatoire réalise une analyse cartographique complète de l'ensemble de ce petit bassin versant ainsi qu'une première campagne de terrain. Ce travail se déroule en plusieurs phases :

- analyse bibliographique des données existantes,
- analyse cartographique permettant d'identifier par photo-interprétation les zones potentiellement humides (ZPH) sur le bassin versant,
- réunion de prélocalisation avec les délégués communaux du bassin versant pour compléter ce pré-inventaire grâce aux connaissances de terrain des usagers locaux,
- identification des zones humides et hiérarchisation des enjeux grâce à une phase de prospection de terrain.

Sur les 250 km² du bassin versant, 619 hectares de zones potentiellement humides ont été identifiés avant vérification sur le terrain. À l'inverse du bassin versant de la Tille, il apparaît que les têtes du bassin versant donnant naissance aux rivières de la Bèze et de l'Albane n'abriteraient plus de bas-marais alcalins. Néanmoins, la patrimonialité floristique et faunistique devrait être au rendez-vous notamment au sein des marais en bordure des étangs ou encore sur le site de la cartoucherie de Vonges.

APPUI NATURA 2000

Sur les sites Natura 2000, la mise en œuvre des mesures de gestion se fait par l'intermédiaire de Mesures Agri-Environnementales territorialisées (MAEt), contractualisées par les exploitants agricoles, ou grâce à des Contrats Natura 2000 qui peuvent être signés sur les parcelles non agricoles par des collectivités territoriales, des associations ou encore des particuliers.

Pour les MAEt, il existe des barèmes nationaux qui permettent de rémunérer chaque engagement des agriculteurs : à une contrainte correspond une compensation

financière fixe. En revanche, jusqu'alors, la mise en œuvre d'un Contrat Natura 2000 se faisait sur devis. Corollaire : pour une même action, de broyage de fruticée par exemple, la rémunération du contractant était fonction du devis qu'il présentait aux services de l'État. Or, chacun sait que les devis varient en fonction du prestataire, du matériel utilisé mais aussi de la localisation géographique.

En 2011, le Conservatoire a été missionné par la DREAL Bourgogne pour élaborer des barèmes pour les Contrats Natura 2000. La création de ces barèmes permettra à la fois une simplification de la démarche mais aussi une certaine homogénéité des rémunérations sur le territoire bourguignon.

En février 2012 a eu lieu la seconde réunion de comité de pilotage qui a permis de présenter les types d'opérations de gestion (broyage, coupe d'arbres, curage...) pour lesquelles la définition d'un coût moyen est possible. Elle a été l'occasion de présenter le travail du Conservatoire sur l'adéquation des contrats à mettre en place et la gestion optimale possible de chaque habitat naturel de Bourgogne. Ainsi pour chaque type de milieu, une liste de contrats possibles a été établie.

La prochaine étape sera, d'ici fin 2012, de fixer les barèmes pour les contrats choisis qui permettront alors à la DREAL de rédiger l'arrêté régional nécessaire à leur application.

ANIMATION DES MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISÉES (MAEt)

Sur le secteur Seine amont (9)

De 2008 à 2011, des campagnes de prospection des zones humides du territoire du contrat de rivières Sequana, dans le Châtillonnais, ont été mises en place. De nombreuses zones humides ont été identifiées (suintements de pentes, bordures de cours d'eau, prairies humides de fauche...), la plupart se trouvant en contexte agricole. Il est donc nécessaire de soutenir les bonnes pratiques déjà existantes et de



faire évoluer les autres. Les Mesures Agri-Environnementales territorialisées constituent l'outil le plus adapté. Ainsi, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or et avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de l'Europe, deux MAEt ont été proposées aux exploitants agricoles. L'une porte sur les prairies de pâture et la seconde, sur les prairies de fauche. Ainsi, une extensivité des pratiques sera favorable à la ressource en eau mais également à la biodiversité. En 2012, 115 hectares ont été diagnostiqués à la demande des exploitants et un peu moins d'une centaine contractualisés. Cette campagne a reçu un très bon accueil et connaîtra un second souffle en 2013.



C. Diaz - CENB

Prairie humide

Sur la vallée de la Loire (10)

2012 a été une nouvelle fois une année riche pour le Conservatoire quant à la contractualisation de MAEt sur le réseau Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Imphy et Decize ». En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, le Conservatoire a rencontré 15 exploitants pour mettre en place des MAEt sur les milieux alluviaux de la Loire. Ainsi, 50 ha de pelouses ligériennes et plus de 200 ha de prairies de pâture et de fauche feront l'objet de pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité des bords de Loire entre 2012 et 2017. Le Conservatoire poursuivra ce travail, garant de la mise en place avec les exploitants agricoles d'une gestion favorable des milieux.

Sur la Côte chalonnaise (11)

Alors que le site Natura 2000 des « Pelouses calcaires de la Côte chalonnaise » est doté d'une structure animatrice depuis 2011 (Commune de Rully), le partenariat avec les agriculteurs pour la mise en place de MAEt sur le site s'est concrétisé.

Ainsi, au printemps, le Conservatoire a réalisé le diagnostic écologique des parcelles que les exploitants souhaitent engager afin de proposer les mesures de gestion les plus adaptées aux milieux naturels. Sur ce site, il s'agit principalement de mesures de pâturage.

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et la commune de Rully, les exploitants ont été rencontrés lors d'une demi-journée de permanence. Ce temps d'échange a été l'occasion de faire le bilan de leurs pratiques sur les parcelles qu'ils souhaitent engager et de leur proposer quelques évolutions afin de tenir compte au mieux de la sensibilité des milieux et des espèces. À partir de ces éléments, le Conservatoire a rédigé pour les sept exploitants intéressés par la démarche en 2012, un plan de gestion pastorale qui précise les modalités du pâturage : nombre de bêtes, date de pâturage, localisation et période de broyage des ligneux.



Pelouse en bord de Loire

F. Jeenderand - CENB



Sur le site Natura 2000

« Étangs à Cistude d'Europe du Charolais » (12)

2012 a été la première campagne de MAEt sur ce site Natura 2000, dont le Document d'Objectifs a été validé fin 2011 mais qui ne bénéficie pas encore de structure animatrice. Le Conservatoire a été en charge de contacter les agriculteurs et de leur proposer des MAEt, soit en faveur des sites de ponte de la Cistude d'Europe (diminution du chargement en bétail, reconversion des cultures en prairies et entretien de mares), soit en faveur de bas-marais tourbeux, milieux d'intérêt communautaire. Ainsi, 145 hectares ont été diagnostiqués en vue d'être contractualisés, ce qui représente environ 40 % du site Natura 2000.



Étang à Cistude d'Europe

LE PLAN RÉGIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES ODONATES (PRAO)

2011 a permis de finaliser les premières parties du document présentant un état des lieux des connaissances sur les Odonates de Bourgogne et dressant le portrait des espèces les plus fragiles de la région. Un article de présentation des plans nationaux et régionaux d'action en faveur des Odonates a d'ailleurs été publié dans le Sabot de Vénus n°34.



Leucorrhine à large queue

Pour cette année, il reste à rédiger les parties concernant les actions du PRAO et la mise en œuvre du plan sur les cinq années à venir. Ce travail est mené en étroite collaboration avec la Société d'histoire naturelle d'Autun et la rédaction de la trentaine de fiches-actions sera effectuée par les deux structures. Un second comité de suivi devrait se réunir en 2012 pour valider ces derniers éléments et ainsi lancer la phase opérationnelle du plan.

BIODIVERSITÉ ET POLITIQUE «CANAUX» DU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE

Depuis janvier 2010 et jusqu'à fin 2012, la Région Bourgogne expérimente la gestion des canaux bourguignons (alors rétrocédée par l'État), soit environ 550 km de linéaire, avec des emprises plus ou moins larges, 15 barrages-réservoirs et 88 km de rigoles d'alimentation. La connaissance environnementale globale de ce patrimoine transféré est très faible et il est indispensable de la développer dans le cadre de la politique «Canaux» portée par la Région.

Le Conseil Régional de Bourgogne, au sein de sa Direction Canaux et Tourisme, et le Conservatoire ont dans un premier temps proposé à deux stagiaires de l'Université de Bourgogne, Adeline JACQUINOT et Jennifer MIGNON, de faire un état des lieux des connaissances environnementales existant sur le territoire bourguignon par recueil et



organisation de données et par enquête auprès des organismes spécialisés. Une analyse comparative des stratégies de gestion adoptées et pratiques réalisées par les autres maîtres d'ouvrages gestionnaires de canaux en France et en Europe complètera l'analyse.

Cet important travail permettra de prioriser les actions à mettre en œuvre afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion et la valorisation des canaux et systèmes associés.

COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS

Le Conservatoire communique régulièrement sur ses missions et actions grâce à plusieurs canaux :

- Le site web du Conservatoire (www.cen-bourgogne.fr), totalement refondu en 2010 et régulièrement actualisé, présente sous diverses rubriques les missions du Conservatoire, ses réalisations, événements et animations. Il propose depuis 2011 une innovation, les visites virtuelles de sites, qui seront enrichies en 2012. Il a enregistré 6 500 visites depuis le début de l'année.

- Le Sabot de Vénus, revue semestrielle de 20 pages (incluant son supplément, le Cœur du Sabot) publie des dossiers sur les travaux réalisés par le Conservatoire, les projets menés par l'association et ses partenaires ainsi que des articles de vulgarisation naturalistes et, plus généralement, des informations sur l'actualité « nature » en Bourgogne.

- Les relations et partenariats avec la presse : le Conservatoire diffuse ses actualités grâce à un communiqué de presse hebdomadaire auprès d'une centaine de médias régionaux (presse écrite et en ligne, radio, télévision) et de supports nationaux lorsque les manifestations sont d'envergure nationale (Fréquence Grenouille, Chantiers d'automne).

- Les réseaux sociaux : le Conservatoire est présent depuis décembre 2011 sur Facebook grâce à la page interactive

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne dont la fréquentation est en constante augmentation.

- Divers autres supports choisis en fonction du type d'information à diffuser : plusieurs participants aux sorties ont découvert nos manifestations *via* le site www.onvasortir.com

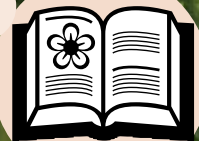
En 2012, le Conservatoire a choisi de développer plus activement sa communication *via* internet et les réseaux sociaux.

Quelques chiffres à l'heure où nous rédigeons cet article : Depuis le 1^{er} janvier 2012 :

- 25 communiqués et dossiers de presse diffusés
- plus de 100 retours presse recensés dont :
 - 63 articles parus en presse régionale (Le Bien Public, Le Journal de Saône-et-Loire, L'Yonne Républicaine),
 - 9 articles parus sur la presse en ligne (Dijonscope) dont un dossier spécial sur la biodiversité en Bourgogne,
 - 14 articles parus en presse et site internet institutionnels (DREAL, Conseil Régional de Bourgogne, Conseils Généraux...),
 - 3 émissions télévisées (France 3) dont un passage dans l'émission Naturbis et deux dans le journal télévisé,
 - 4 passages radio,
 - 8 articles sur divers supports (web, newsletters...).



Animation Fréquence Grenouille



En bref...

LES ARRIVÉES AU CONSERVATOIRE



Après un DESS Gestion des zones humides à Angers, **Caroline NAJEAN** a travaillé 4 ans au sein de la Cellule Zones humides du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient en Champagne-Ardenne. Souhaitant revenir en Bourgogne d'où elle est originaire

et désirant élargir ses champs d'action, elle a rejoint le Conservatoire en tant que Chargée de communication. Depuis, elle est aussi devenue l'animatrice du programme Réseaux Mares de Bourgogne et participe encore à des missions du Pôle territoires et réseaux pour ce qui concerne les zones humides.



Romain HAMANT a travaillé pendant une décennie dans l'enseignement agricole public en tant que professeur de biologie-écologie, d'aménagement et de valorisation des espaces et d'apiculture. Naturaliste bourguignon généraliste, c'est tout naturellement qu'il aime se

prêter à des sorties sur le terrain avec le grand public et les scolaires.

Responsable du Pôle gestion des sites depuis février 2012, il gère la Cellule Technique, la Cellule Réserves Naturelles ainsi que la Cellule Foncier et vie des sites. Il travaille à la mise en place de partenariats avec le monde agricole pour la prise en compte de la biodiversité dans la gestion de sites à fort enjeu patrimonial.

Calendrier des visites

Le calendrier des visites 2012 organisées par le Conservatoire ou d'autres structures naturalistes locales est paru en début d'année. Programme chargé cette année pour les amoureux de la nature vu que 69 rendez-vous vous ont été proposés, animations Fréquence Grenouille, visites guidées et chantiers-nature confondus. Peut-être avez-vous participé à une soirée ornithologique, à la découverte de pelouses sèches et de leurs orchidées? Bien d'autres animations vous attendent d'ici le mois d'octobre pour découvrir entre autres les libellules, les oiseaux, la flore des tourbières, les réserves naturelles, etc.

Ce calendrier est disponible sur demande au Conservatoire et consultable en ligne sur www.cen-bourgogne.fr

L'ensemble du personnel des différents Pôles a participé à la rédaction de ce document.

Nous remercions nos partenaires financiers : Europe, DREAL Bourgogne, Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Nièvre, Conseil Général de la Saône-et-Loire, Agence de l'eau Seine-Normandie et Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.